



Métiers visés

- Maréchal-ferrant indépendant
- Maréchal-ferrant salarié



Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation



Quand sont évalués les stagiaires ?

- En cours de formation
- Contrôle continu des connaissances
- Epreuves terminales



A qui s'adresse cette formation ?

Tous publics



Quels sont les prérequis ?

Avoir validé un projet professionnel dans le domaine

Date de mise à jour Juillet 2025



Apprentissage



CFPPA DU GERS
Formation adulte et apprentissage



CTM (Certificat Technicien des métiers) Maréchal Ferrant



Tous publics



Rentrée en
septembre (contrat
de 3 ans



À Mirande (32)
CFPPA du Gers



Financement par l'OPCO



Vous êtes intéressé.e ?

- Pré-inscription en ligne en remplissant ce formulaire :

via notre site web

www.cfppadugers.com

PUBLIC CIBLE : formation initiale (après la troisième) ou titulaire du cap Maréchal Ferrant



www.cfppadugers.com





Objectifs de votre formation :

- Acquérir les connaissances, compétences et savoirs -faire nécessaires à l'exercice du métier de maréchal-ferrant :
- Certificat Techniques du Métier de Maréchal-Ferrant a pour objectif :
 - Aborder et observer le cheval pour évaluer le type d'intervention.
 - Appréécier le pied, les aplombs, la locomotion, les allures du cheval.
 - Assurer la préservation et l'entretien du fonctionnement physiologique du pied ferré ou non ferré des équidés.
 - Confectionner des fers en les forgeant de toutes pièces.
 - Poser les fers qu'il a confectionnés ou les fers préformés sur les chevaux ne nécessitant pas de soins particuliers.
 - Déceler les cas pathologiques pour lequel l'intervention du vétérinaire s'impose
 - Participe à la pose de ferrures orthopédiques et thérapeutiques en accord et selon les indications du vétérinaire
 - Préparer sa gestion financière et administrative en tant que futur chef d'entreprise.
 - Intervenir dans une relation clientèle, par écrit et par oral.
 - Compréhension des règles pour la vie de l'entreprise (devoirs et droits).



Contenus principaux de formation

3 blocs de compétences professionnelles et un bloc matières générales

Bloc de compétences n°1 : Parer les pieds des onguligrades ferrés ou non en préservant l'intégrité du pied et dans le respect des aplombs.

Bloc de compétences n°2 : Déferrer, parer, forger et ferrer (à l'anglaise, à la française) en travaillant à chaud et à froid – et modifier les fers courants

Bloc de compétences n°3 : Participer à l'analyse de l'état général d'un onguligrade et assurer son bien-être par le toilettage et l'écorçage

Bloc de compétences n°4 : Participer en appui du chef d'entreprise à l'organisation et à la notoriété de la maréchalerie (hors production)



Financement
OPCO



Coûts
pédagogiques

Pas de frais
pédagogiques



Poursuite de
formation
possible

- Brevet Technique des Métiers (BTM) Maréchal-ferrant en apprentissage



Handicap

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.

Taux de réussite :
Première année de mise en oeuvre

Taux d'insertion professionnelle :
Première année de mise en oeuvre

Taux de satisfaction :
Première année de mise en oeuvre



Niveau du diplôme
Niveau 3
(anciennement niveau V)



Type de certification
Certificat Technique des Métiers



Période de formation
De septembre à septembre (3 ans)



Voies de formation
Apprentissage en 3 ans



Durée prévisionnelle de formation
1204 h en centre sur 3 ans et alternance en entreprise



Modalités pédagogiques
Formation en présentiel

Visitez notre site
www.cfppadugers.com



Infos
et inscription

Géraldine LAROCHE

Coordinatrice de formation
geraldine.larocche@educagri.fr
06 48 16 46 63

Nathalie ULRY

Responsable administrative
nathalie.ulry@educagri.fr
05 62 66 54 64



CFPPA DU GERS
Formation adulte et apprentissage